

**CARRE D'OR**

Société par actions simplifiée au capital de 4 797 200 euros  
Siège social : 51 avenue Sidoine Apollinaire  
69009 Lyon  
832 110 464 R.C.S. Lyon

**AFFECTATION DU RESULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

**TEXTE DE LA DECISION PROPOSEE ET ADOPTEE  
DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES  
DU 30 JUIN 2025**


Les Associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos, soit un bénéfice d'un montant de 3 333 937,63 €, comme suit :

- au poste « *autres réserves* »..... 2 733 937,63 €
- distribution de dividendes prélevés sur le résultat de l'exercice clos ..... 600 000,00 €  
soit par action : 0,125 €

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que la Société a procédé, au titre des trois exercices précédemment clos, aux distributions de dividendes suivantes :

	Au titre de l'exercice clos le 31/12/2023	Au titre de l'exercice clos le 31/12/2022	Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021
Dividendes éligibles à l'abattement	1 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €
Dividendes non éligibles à l'abattement	- €	- €	- €

Extrait certifié conforme,  
A.D.F.,  
*Président de la Société,*  
représentée par Alain DUTOIT,  
Gérant

DocuSigned by:  
  
ABFAD1C474EE4F5...

**CARRE D'OR**

Société par actions simplifiée au capital de 4 797 200 euros

Siège social : 51 avenue Sidoine Apollinaire


69009 Lyon

832 110 464 R.C.S. Lyon

**COMPTES ANNUELS**

**AU 31 DECEMBRE 2024**

Comptes certifiés conformes,  
A.D.F.,  
*Président de la Société,*  
représentée par Alain DUTOIT,  
Gérant

DocuSigned by:  
  
ABFAD1C474EE4F5...

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	667 165	347 984	319 181	59 933	259 248	432.57	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	1 371 051	519 959	851 092	948 097	97 005	10.23		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	5 395 457		5 395 457	5 396 716	1 259	0.02		
Créances rattachées à des participations	31 089 044		31 089 044	30 574 720	514 324	1.68		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	117 139		117 139	112 185	4 954	4.42		
<b>Total II</b>	<b>38 639 855</b>	<b>867 943</b>	<b>37 771 913</b>	<b>37 091 650</b>	<b>680 263</b>	<b>1.83</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	3 886 934		3 886 934	4 066 538	179 605	4.42	
	Autres créances	3 476 679		3 476 679	1 482 490	1 994 189	134.52	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	1 340 986		1 340 986	652 443	688 543	105.53		
Charges constatées d'avance (3)	153 336		153 336	149 515	3 821	2.56		
<b>Total III</b>	<b>8 857 934</b>		<b>8 857 934</b>	<b>6 350 986</b>	<b>2 506 948</b>	<b>39.47</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	56 737		56 737	113 474	56 737	50.00	
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>47 554 527</b>	<b>867 943</b>	<b>46 686 584</b>	<b>43 556 110</b>	<b>3 130 474</b>	<b>7.19</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

31 089 044

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 4 797 200 )	4 797 200		4 797 200			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 859		13 859			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	479 720		479 720			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
Autres réserves	5 821 008		4 345 985		1 475 023	33.94	
Report à nouveau							
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	3 333 938		2 475 023		858 914	34.70	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	14 445 725		12 111 787		2 333 938	19.27	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	43 000				43 000	
	Provisions pour charges						
<b>Total III</b>	43 000				43 000		
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	14 839 391		16 605 856		1 766 465	10.64
	Concours bancaires courants	3 347		2 098		1 249	59.50
	Emprunts et dettes financières diverses	13 697 976		12 668 974		1 029 002	8.12
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 728 562		1 207 988		520 574	43.09
	Dettes fiscales et sociales	1 621 970		887 116		734 854	82.84
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	304 838				304 838		
Autres dettes	1 776		72 291		70 516	97.54	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	32 197 860		31 444 323		753 536	2.40
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	46 686 584		43 556 110		3 130 474	7.19	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

22 326 943

18 204 932

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	635 591		635 591	208 013		427 578	205.55
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 522 744		4 522 744	5 509 318		986 574	17.91
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	5 158 335		5 158 335	5 717 331		558 996	9.78
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			4 000			4 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 260	1 239		21	1.69
Autres produits			10 511	7 798		2 713	34.79
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			5 174 107	5 726 369		552 262	9.64
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			455 351	206 865		248 485	120.12
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			101 942	84 004		17 938	21.35
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 658 542	2 556 519		102 024	3.99
Impôts, taxes et versements assimilés			31 388	33 587		2 199	6.55
Salaires et traitements			1 066 387	811 977		254 409	31.33
Charges sociales			328 854	348 014		19 159	5.51
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			247 896	321 829		73 933	22.97
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			43 000			43 000	
Autres charges			30 009	114 312		84 303	73.75
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			4 963 369	4 477 107		486 262	10.86
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			210 738	1 249 262		1 038 524	83.13
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			3 444 732	1 567 766		1 876 966	119.72
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			346 609	428 422		81 812	19.10

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	2 466 574		1 960 917		505 657	25.79
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	17 138		32 076		14 938	46.57
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			99 500		99 500	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	47 456		22 856		24 600	107.63
<b>Total V</b>	<b>2 531 168</b>		<b>2 115 349</b>		<b>415 819</b>	<b>19.66</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 772 270		1 661 227		111 043	6.68
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>1 772 270</b>		<b>1 661 227</b>		<b>111 043</b>	<b>6.68</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>758 899</b>		<b>454 122</b>		<b>304 776</b>	<b>67.11</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>4 067 759</b>		<b>2 842 728</b>		<b>1 225 031</b>	<b>43.09</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			31 000		31 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>			<b>31 000</b>		<b>31 000</b>	<b>100.00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	694		1 207		513	42.49
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			14 705		14 705	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	<b>694</b>		<b>15 912</b>		<b>15 218</b>	<b>95.64</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>694</b>		<b>15 088</b>		<b>15 782</b>	<b>104.60</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	733 127		382 793		350 334	91.52
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>11 150 007</b>		<b>9 440 484</b>		<b>1 709 523</b>	<b>18.11</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>7 816 069</b>		<b>6 965 461</b>		<b>850 608</b>	<b>12.21</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>3 333 938</b>		<b>2 475 023</b>		<b>858 914</b>	<b>34.70</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 15 600 8 805

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 2 483 712 1 992 994

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 734 495 594 465

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 46 686 584.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 158 335.28 Euros et dégageant un bénéfice de 3 333 937.63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

La société a fait l'acquisition de la marque CARRE D'OR pour 300 K€ auprès du dirigeant

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Des négociations de waiver sont en cours avec ZENCAP suite à la non atteinte du montant plancher des capitaux propres au 31 décembre 2024.

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice 2024.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

général applicable à la clôture de l'exercice.

**Dérogations**

A l'exception des dérogations suivantes :  
Néant

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>	367 165		300 000
Installations générales agencements aménagements divers	1 070 506		
Matériel de transport			44 011
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	211 059		9 390
Emballages récupérables et divers	36 083		
<b>TOTAL</b>	1 317 649		53 401
Autres participations	35 971 436		7 789 538
Prêts, autres immobilisations financières	112 185		4 954
<b>TOTAL</b>	36 083 621		7 794 492
<b>TOTAL GENERAL</b>	37 768 434		8 147 893

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			667 165	667 165
<b>TOTAL</b>				
Installations générales agencements aménagements divers			1 070 506	1 070 506
Matériel de transport			44 011	44 011
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			220 450	220 450
Emballages récupérables et divers			36 083	36 083
<b>TOTAL</b>			1 371 051	1 371 051
Autres participations		7 276 472	36 484 502	36 484 502
Prêts, autres immobilisations financières			117 139	117 139
<b>TOTAL</b>		7 276 472	36 601 640	36 601 640
<b>TOTAL GENERAL</b>		7 276 472	38 639 855	38 639 855

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		307 232	40 752		347 984
<b>TOTAL</b>					
Installations générales agencements aménagements divers		238 329	110 911		349 240
Matériel de transport			2 295		2 295
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		131 223	37 201		168 424
<b>TOTAL</b>		369 552	150 406		519 959
<b>TOTAL GENERAL</b>		676 784	191 158		867 943
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles		40 752			
Instal.générales agenc.aménag.divers		110 911			
Matériel de transport		2 295			
Matériel de bureau informatique mobilier		37 201			
<b>TOTAL</b>		150 406			
<b>TOTAL GENERAL</b>		191 158			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	113 474		56 737	56 737

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	31 089 044	31 089 044	
Autres immobilisations financières	117 139	0	117 139
Autres créances clients	3 886 934	3 886 934	
Personnel et comptes rattachés	1 540	1 540	
Taxe sur la valeur ajoutée	287 487	287 487	
Débiteurs divers	3 187 652	3 187 652	
Charges constatées d'avance	153 336	153 336	
<b>TOTAL</b>	<b>38 723 131</b>	<b>38 605 992</b>	<b>117 139</b>

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	14 403 347	4 803 347	9 600 000	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	439 391	168 474	270 917	
Emprunts et dettes financières divers	5 165 237	5 165 237		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 728 562	1 728 562		
Personnel et comptes rattachés	218 172	218 172		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 941	96 941		
Impôts sur les bénéfices	341 931	341 931		
Taxe sur la valeur ajoutée	947 964	947 964		
Autres impôts taxes et assimilés	16 962	16 962		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	304 838	304 838		
Groupe et associés	8 532 739	8 532 739		
Autres dettes	1 776	1 776		
<b>TOTAL</b>	<b>32 197 860</b>	<b>22 326 943</b>	<b>9 870 917</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 766 465			

Suite à l'avenant du 25/10/2024, la société ZENCAP a renoncé au remboursement anticipé de son emprunt malgré le non respect des ratios contractuels du contrat. Le remboursement s'effectue conformément au contrat d'emprunt du 17 novembre 2021 et à l'avenant du 25 octobre 2024.

Au 31/12/2024 le seuil des capitaux propres conso de 25 M€ n'est pas atteint et une nouvelle négociation d'avenant est en cours.

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	4 797 200			4 797 200

Le total des capitaux propres au 31 12 2023, y compris le résultat 2023 s'élève à 12 111 787 €, diminué de la distribution de dividendes suite à l'assemblée de 2024 de la somme de 1 million et augmenté du résultat de l'exercice clos au 31 12 2024 de 3 333 938 €,

les capitaux propres ressortent à la somme de 14 445 725 €.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
MARQUE CARRE D OR	300 000			300 000	
Total	300 000			300 000	

La marque n'a pas fait l'objet d'un amortissement.

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. L'analyse de leur valeur est, le cas échéant, réalisée par le regroupement de plusieurs lignes de participations en fonction des programmes sous-jacents et de l'historique des participations détenues.

**Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Leur recouvrabilité est appréciée, à date, en fonction de l'avancement du programme immobilier des filiales et des marges futures présentées dans les documents prévisionnels.

Pour les sociétés LYON 6RS et MERCURE 94.

Par décision de décembre 2024, les associés décident à l'unanimité de ne pas rémunérer les comptes courants d'associés au titre de l'exercice en cours ouvert le 1er janvier 2024 et clos le 31 décembre 2024, ainsi que pour les exercices futurs. Chaque associé déclare renoncer individuellement et irrévocablement à toute rémunération de son compte courant d'associé à partir du 1er janvier 2024, dans l'intérêt social de la société et de la nécessité de préserver sa trésorerie et sa pérennité.

Pour la société MERCURE 94, la perte de l'exercice 2024 a fait l'objet d'une provision pour risques et charges afin d'intégrer le déficit du 31 12 2024 de la société, pour la somme de 43 000 €

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	1 166 984
Créances clients et comptes rattachés	224 119
Disponibilités	21 495
<b>Total</b>	<b>1 412 598</b>

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 347
Emprunts et dettes financières diverses	586 752
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	958 289
Dettes fiscales et sociales	258 994
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	147 743
<b>Total</b>	<b>1 955 125</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	153 336
<b>Total</b>	<b>153 336</b>

**Charges à répartir sur plusieurs exercices**

	Valeurs	Taux d'amortissement
Charges à étaler	56 737	20.00
<b>Total</b>	<b>56 737</b>	

Les charges à répartir seront totalement amorties sur le prochain exercice

**Variation des capitaux propres**

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	9 636 764
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 475 023
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	11 111 787
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	11 111 787
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	11 111 787
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS</b>	

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**OPERATIONS DE STRUCTURE**

0

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 000 000
Total	16 000 000

L'emprunt de 16 000 000€ est garanti par les sûretés et garanties citées dans les engagements financiers.

Le montant restant dû est de 14 400 000 €

**Engagements financiers**Engagements donnés

1- Un Cautionnement solidaire consenti par l'Associé A.D.F dans la limite d'un montant maximum initial de dix-neuf millions deux cent mille euros (19.200.000 EUR) pour un emprunt de 16.000.000 EUR.

2- Un Cautionnement solidaire consenti par l'Associé N.B.F dans la limite d'un montant maximum initial de dix-neuf millions deux cent mille euros (19.200.000 EUR) pour un emprunt de 16.000.000 EUR.

3- Un Nantissement de premier rang : A la sûreté et pour garantir le paiement et le remboursement des obligations garanties, l'emprunteur nantit au profit des Parties Financières la créance représentée par le solde créditeur définitif ou provisoire du Compte de l'Emprunteur (y compris tout intérêt produit).

Les références du Compte de l'Emprunteur (le "Compte Nanti") sont les suivantes :

Teneur de compte : BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES

Désignation du compte : Compte de l'Emprunteur

Références du compte : IBAN : FR76 1680 7005 4236 7536 8121 905

4- Un Nantissement de premier rang de l'ensemble des créances (et de leurs accessoires) détenues ou à détenir par les Associés à l'encontre de l'emprunteur, notamment au titre de tous prêts subordonnés.

5- Un Nantissement de premier rang de l'ensemble des créances (et de leurs accessoires) détenues ou à détenir par l'Emprunteur à l'encontre de ses filiales, notamment au titre de tous avances en compte courant ou prêts intragroupe.

6- Un Nantissement de premier rang par l'Associé ADF et NBF de leur compte-titres ouvert dans les livres de l'emprunteur et sur lequel est crédité, s'agissant de l'Associé ADF, l'intégralité des actions de l'emprunteur qu'il détient, soit UN MILLION CINQ

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CENT MILLE ET UNE (1.500.001) actions de l'emprunteur et s'agissant de l'Associé NBF, NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (999.999) actions de l'emprunteur (étant précisé que le solde des ations de l'emprunteur détenues par l'associé NBF, soit CINQ CENT MILLE (500.000) actions de l'emprunteur, fait l'objet d'un nantissement de compte titres au profit de BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES en garantie de deux prêts d'un montant total en principal d'UN MILLION D'EUROS (1.000.000 EUR) en date du 7 octobre 2020 (le Nantissement Banque Populaire).

7- Une promesse de nantissement par l'associé NBF des titres nantis en vertu du Nantissement Banque Populaire en cas de mainlevée ou de caducité du Nantissement Banque Populaire ou du complet remboursement des prêts garantis par le Nantissement Banque Populaire.

8- Un Nantissement de premier rang par l'Emprunteur de l'intégralité des parts sociales de Beauvisage Santy, de Docks Lyon devenue Racine Carré, de Lyon 6RS, d'Eugène et de Mercure 94 qu'il détient.

9- Un nantissement de premier rang portant sur l'intégralité des parts sociales et créances de BEAUVISAGE et de SANTY

10- Un nantissement de second rang du compte titres financiers sur lequel seront affectées 500 000 actions appartenant à la société NBF numérotées 50 001 à 75 000 et 1 050 001 à 1 525 000 pour l'emprunt souscrit par la société NBF au profit de la BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES pour un prêt équipement standard n°06095747 de 800 000 € sur 36 mois- Acte du 21 novembre 2024.

11- Cautionnement solidaire de 425 000 € de la société au profit du CIC LYONNAISE DE BANQUE en garantie de l'emprunt souscrit par la société FSI 2014 pour la somme de 850 000 € pour une opération de refinancement d'un biens. Echeance de l'emprunt 31 décembre 2026 - Acte du 08 janvier 2025.

Engagements reçus

Caution solidaire consentie par les associés ADF et NBF	19 200 000
Nantissement 1er rang des créances détenues par les Associés	
Nantissement 1er rang de ADF/NBF de leur compte titres concernant l'intégralité des actions de CARRE DOR DEVELOPPEMENT	
Promesse nantissement de NBF des titres nantis en vertu du -	
Nantissement Banque Populaire	
<b>Total</b>	<b>19 200 000</b>

Caution solidaire pour un montant d'emprunt de 16.000.000 EUR.

Le montant du capital restant du au 31 12 2024 est de 14 400 000 EUR

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)


Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS SAS AT PARTICIPATIONS 03/24	22 404	100.00	42 920
- SAS SAS COLBERT	1 750	100.00	
- SAS SAS 1850 PARTICIPATIONS	1 851 566	100.00	74 326
- SAS SAS METRE CARRE	326 872	100.00	112 397
- SNC SNC MONT VERDUN	4 633	100.00	3 633
- SNC SNC VIENNE DAMES NOBLES	687	100.00	1 687
- SNC SNC EUGENE	32 475	100.00	31 475
- SAS SAS ISOCIEL	885 792	100.00	829 845
- SAS SAS 1850 INVEST	241 908	100.00	76 908
- SARL SARL DJ IMMOBILIER	169 239	100.00	11 493
- SNC SNC CALUIRE PASTEUR	79 071	100.00	78 071
- SNC TARARE CONVERGENCE (ex BEAUVI	1 000	99.99	
- SCV SCCV SANTY	1 000	99.99	
- SCV SCCV LIMONEST TILLEULS	3 800	99.90	2 800
- SNC SNC SAINT GENIS PLATANES	1 001	99.90	1
- SNC SNC BEAUVISAGE SANTY	529 284	99.90	528 284
- SNC SNC FERNEY COLLEX	1 000	99.00	
- SNC SNC RACINE CARRE	3 501 912	80.00	3 400 042
- SNC SNC LYON 6 RS	78 748	69.90	79 745
- SNC SNC ARISTIDE	153 698	55.00	154 698
- SCV SCCV MERCURE	1 000	53.70	1
- SNC SNC MERCURE 94	84 516	50.10	85 516
- SNC SNC SARTOUX HAUTECOMBE	4 048	50.10	3 048
- SNC SNC TARARE V	7 533	100.00	6 089
- SAS SAS PARC B	730 333	51.00	
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SNC SNC SAINT DIDIER BOIS	7 323	50.00	8 323
- SCV SCCV MOUILLARD 10	783	50.00	1
- SNC SNC CARTERET	25 074	50.00	26 074
- SCV SCCV BASTIE MERMOZ	1 000	50.00	
- SCI SCI FONCIERE DES SEQUOIAS	57 310	50.00	58 310
- SNC SNC SOPHORA	62 072	50.00	63 072
- SAS SAS CAMPUS 38	704 977	45.00	282 260
- SCV SCCV TASSIN 8 MAI	996	40.00	4
- SNC SNC LA NARTELLE	1 000	35.10	
- SAS SAS CARRE BRITANNIA	1 000	33.40	
- SNC SNC ISSA	1 000	30.00	
- SNC SNC NEUVILLE CARNOT	1 000	20.00	
- SAS SAS CACHEMIRE RENTAL 09/24	63 651	20.00	52 651
- SCV SCCV CARRE MAZARD	5 838	20.00	4 839
- SCV SCCV DARDILLY BRUYERE	144 602	10.00	145 602
- SCV SCCV MARIETTON LYON - STE EN	4 952	10.00	5 952
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			
MDCO	13 443 132	0.02%	-133 888
GALLINE 83	2 148	1%	2 699
PGC PROMOTIONS	22 936 778	3.93%	-320 782
TOTAL DES FILIALES NON REPRISES EN A	36 382 058		-451 971

**CARRE D'OR**

Société par actions simplifiée au capital de 4 797 200 euros  
Siège social : 51 avenue Sidoine Apollinaire  
69009 Lyon  
832 110 464 R.C.S. Lyon

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Rapport certifié conforme,  
A.D.F.,  
*Président de la Société,*  
représentée par Alain DUTOIT,  
Gérant

DocuSigned by:  
 *Alain DUTOIT*  
ABFAD1C474EE4F5...



Le Forum  
5, avenue de Verdun BP 1119  
26011 Valence Cedex

## **CARRE D'OR**

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

## CARRE D'OR

Société par actions simplifiée  
RCS : LYON 832 110 464

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A la collectivité des associés de la société CARRE D'OR,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CARRE D'OR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evènements significatifs postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant les négociations de waivers en cours suite à la non-atteinte du montant plancher des capitaux propres consolidés au 31/12/2024.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Valorisation des titres de participation

Les titres de participations sont évalués conformément aux modalités indiquées dans la note « Titres immobilisés » de l'annexe. Nous avons examiné les données et les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination de la valeur d'inventaire et avons apprécié que les notes annexes donnent une information appropriée.

- Créances rattachées aux participations

Comme indiqué dans la note « Créances immobilisées » de l'annexe, la société apprécie la recouvrabilité des créances rattachées aux participations en fonction de l'avancée du programme immobilier de la filiale et des marges futures présentées dans les documents prévisionnels. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier le caractère raisonnable des prévisions, eu égard à notre connaissance des programmes au 31 décembre 2024.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Valence, le 25 juin 2025.

Matthieu VERNET

Associé

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	667 165	347 984	319 181	59 933	259 248	432.57	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	1 371 051	519 959	851 092	948 097	97 005	10.23		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	5 395 457		5 395 457	5 396 716	1 259	0.02		
Créances rattachées à des participations	31 089 044		31 089 044	30 574 720	514 324	1.68		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	117 139		117 139	112 185	4 954	4.42		
<b>Total II</b>	<b>38 639 855</b>	<b>867 943</b>	<b>37 771 913</b>	<b>37 091 650</b>	<b>680 263</b>	<b>1.83</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	3 886 934		3 886 934	4 066 538	179 605	4.42	
	Autres créances	3 476 679		3 476 679	1 482 490	1 994 189	134.52	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	1 340 986		1 340 986	652 443	688 543	105.53		
Charges constatées d'avance (3)	153 336		153 336	149 515	3 821	2.56		
<b>Total III</b>	<b>8 857 934</b>		<b>8 857 934</b>	<b>6 350 986</b>	<b>2 506 948</b>	<b>39.47</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	56 737		56 737	113 474	56 737	50.00	
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>47 554 527</b>	<b>867 943</b>	<b>46 686 584</b>	<b>43 556 110</b>	<b>3 130 474</b>	<b>7.19</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

31 089 044

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 4 797 200 )	4 797 200		4 797 200			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 859		13 859			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	479 720		479 720			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
Autres réserves	5 821 008		4 345 985		1 475 023	33.94	
Report à nouveau							
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	3 333 938		2 475 023		858 914	34.70	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	14 445 725		12 111 787		2 333 938	19.27	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	43 000				43 000	
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>	43 000				43 000	
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	14 839 391		16 605 856		1 766 465	10.64
	Concours bancaires courants	3 347		2 098		1 249	59.50
	Emprunts et dettes financières diverses	13 697 976		12 668 974		1 029 002	8.12
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 728 562		1 207 988		520 574	43.09
	Dettes fiscales et sociales	1 621 970		887 116		734 854	82.84
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	304 838				304 838		
Autres dettes	1 776		72 291		70 516	97.54	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	32 197 860		31 444 323		753 536	2.40
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	46 686 584		43 556 110		3 130 474	7.19	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

22 326 943

18 204 932

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	635 591		635 591	208 013		427 578	205.55
Production vendue de biens							
Production vendue de services	4 522 744		4 522 744	5 509 318		986 574	17.91
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	5 158 335		5 158 335	5 717 331		558 996	9.78
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			4 000			4 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 260	1 239		21	1.69
Autres produits			10 511	7 798		2 713	34.79
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			5 174 107	5 726 369		552 262	9.64
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			455 351	206 865		248 485	120.12
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			101 942	84 004		17 938	21.35
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 658 542	2 556 519		102 024	3.99
Impôts, taxes et versements assimilés			31 388	33 587		2 199	6.55
Salaires et traitements			1 066 387	811 977		254 409	31.33
Charges sociales			328 854	348 014		19 159	5.51
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			247 896	321 829		73 933	22.97
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			43 000			43 000	
Autres charges			30 009	114 312		84 303	73.75
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			4 963 369	4 477 107		486 262	10.86
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			210 738	1 249 262		1 038 524	83.13
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			3 444 732	1 567 766		1 876 966	119.72
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			346 609	428 422		81 812	19.10

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	2 466 574		1 960 917		505 657	25.79
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	17 138		32 076		14 938	46.57
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			99 500		99 500	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	47 456		22 856		24 600	107.63
<b>Total V</b>	<b>2 531 168</b>		<b>2 115 349</b>		<b>415 819</b>	<b>19.66</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 772 270		1 661 227		111 043	6.68
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	<b>1 772 270</b>		<b>1 661 227</b>		<b>111 043</b>	<b>6.68</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>758 899</b>		<b>454 122</b>		<b>304 776</b>	<b>67.11</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>4 067 759</b>		<b>2 842 728</b>		<b>1 225 031</b>	<b>43.09</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			31 000		31 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>			<b>31 000</b>		<b>31 000</b>	<b>100.00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	694		1 207		513	42.49
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			14 705		14 705	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	<b>694</b>		<b>15 912</b>		<b>15 218</b>	<b>95.64</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>694</b>		<b>15 088</b>		<b>15 782</b>	<b>104.60</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	733 127		382 793		350 334	91.52
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>11 150 007</b>		<b>9 440 484</b>		<b>1 709 523</b>	<b>18.11</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>7 816 069</b>		<b>6 965 461</b>		<b>850 608</b>	<b>12.21</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>3 333 938</b>		<b>2 475 023</b>		<b>858 914</b>	<b>34.70</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 15 600 8 805

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 2 483 712 1 992 994

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 734 495 594 465

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 46 686 584.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 158 335.28 Euros et dégageant un bénéfice de 3 333 937.63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

La société a fait l'acquisition de la marque CARRE D'OR pour 300 K€ auprès du dirigeant

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Des négociations de waiver sont en cours avec ZENCAP suite à la non atteinte du montant plancher des capitaux propres au 31 décembre 2024.

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice 2024.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

général applicable à la clôture de l'exercice.

**Dérogations**

A l'exception des dérogations suivantes :  
Néant

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>	367 165		300 000
Installations générales agencements aménagements divers	1 070 506		
Matériel de transport			44 011
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	211 059		9 390
Emballages récupérables et divers	36 083		
<b>TOTAL</b>	1 317 649		53 401
Autres participations	35 971 436		7 789 538
Prêts, autres immobilisations financières	112 185		4 954
<b>TOTAL</b>	36 083 621		7 794 492
<b>TOTAL GENERAL</b>	37 768 434		8 147 893

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>			667 165	667 165
Installations générales agencements aménagements divers			1 070 506	1 070 506
Matériel de transport			44 011	44 011
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			220 450	220 450
Emballages récupérables et divers			36 083	36 083
<b>TOTAL</b>			1 371 051	1 371 051
Autres participations		7 276 472	36 484 502	36 484 502
Prêts, autres immobilisations financières			117 139	117 139
<b>TOTAL</b>		7 276 472	36 601 640	36 601 640
<b>TOTAL GENERAL</b>		7 276 472	38 639 855	38 639 855

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>		307 232	40 752		347 984
Installations générales agencements aménagements divers		238 329	110 911		349 240
Matériel de transport			2 295		2 295
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		131 223	37 201		168 424
<b>TOTAL</b>		369 552	150 406		519 959
<b>TOTAL GENERAL</b>		676 784	191 158		867 943
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles <b>TOTAL</b>	40 752				
Instal.générales agenc.aménag.divers	110 911				
Matériel de transport	2 295				
Matériel de bureau informatique mobilier	37 201				
<b>TOTAL</b>	150 406				
<b>TOTAL GENERAL</b>	191 158				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	113 474		56 737	56 737

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	31 089 044	31 089 044	
Autres immobilisations financières	117 139	0	117 139
Autres créances clients	3 886 934	3 886 934	
Personnel et comptes rattachés	1 540	1 540	
Taxe sur la valeur ajoutée	287 487	287 487	
Débiteurs divers	3 187 652	3 187 652	
Charges constatées d'avance	153 336	153 336	
<b>TOTAL</b>	<b>38 723 131</b>	<b>38 605 992</b>	<b>117 139</b>

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	14 403 347	4 803 347	9 600 000	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	439 391	168 474	270 917	
Emprunts et dettes financières divers	5 165 237	5 165 237		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 728 562	1 728 562		
Personnel et comptes rattachés	218 172	218 172		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 941	96 941		
Impôts sur les bénéfices	341 931	341 931		
Taxe sur la valeur ajoutée	947 964	947 964		
Autres impôts taxes et assimilés	16 962	16 962		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	304 838	304 838		
Groupe et associés	8 532 739	8 532 739		
Autres dettes	1 776	1 776		
<b>TOTAL</b>	<b>32 197 860</b>	<b>22 326 943</b>	<b>9 870 917</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 766 465			

Suite à l'avenant du 25/10/2024, la société ZENCAP a renoncé au remboursement anticipé de son emprunt malgré le non respect des ratios contractuels du contrat. Le remboursement s'effectue conformément au contrat d'emprunt du 17 novembre 2021 et à l'avenant du 25 octobre 2024.

Au 31/12/2024 le seuil des capitaux propres conso de 25 M€ n'est pas atteint et une nouvelle négociation d'avenant est en cours.

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	4 797 200			4 797 200

Le total des capitaux propres au 31 12 2023, y compris le résultat 2023 s'élève à 12 111 787 €, diminué de la distribution de dividendes suite à l'assemblée de 2024 de la somme de 1 million et augmenté du résultat de l'exercice clos au 31 12 2024 de 3 333 938 €,

les capitaux propres ressortent à la somme de 14 445 725 €.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
MARQUE CARRE D OR	300 000			300 000	
Total	300 000			300 000	

La marque n'a pas fait l'objet d'un amortissement.

**Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. L'analyse de leur valeur est, le cas échéant, réalisée par le regroupement de plusieurs lignes de participations en fonction des programmes sous-jacents et de l'historique des participations détenues.

**Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Leur recouvrabilité est appréciée, à date, en fonction de l'avancement du programme immobilier des filiales et des marges futures présentées dans les documents prévisionnels.

Pour les sociétés LYON 6RS et MERCURE 94.

Par décision de décembre 2024, les associés décident à l'unanimité de ne pas rémunérer les comptes courants d'associés au titre de l'exercice en cours ouvert le 1er janvier 2024 et clos le 31 décembre 2024, ainsi que pour les exercices futurs.

Chaque associé déclare renoncer individuellement et irrévocablement à toute rémunération de son compte courant d'associé à partir du 1er janvier 2024, dans l'intérêt social de la société et de la nécessité de préserver sa trésorerie et sa pérennité.

Pour la société MERCURE 94, la perte de l'exercice 2024 a fait l'objet d'une provision pour risques et charges afin d'intégrer le déficit du 31 12 2024 de la société, pour la somme de 43 000 €

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	1 166 984
Créances clients et comptes rattachés	224 119
Disponibilités	21 495
<b>Total</b>	<b>1 412 598</b>

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 347
Emprunts et dettes financières diverses	586 752
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	958 289
Dettes fiscales et sociales	258 994
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	147 743
<b>Total</b>	<b>1 955 125</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	153 336
<b>Total</b>	<b>153 336</b>

**Charges à répartir sur plusieurs exercices**

	Valeurs	Taux d'amortissement
Charges à étaler	56 737	20.00
<b>Total</b>	<b>56 737</b>	

Les charges à répartir seront totalement amorties sur le prochain exercice

**Variation des capitaux propres**

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	9 636 764
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 475 023
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	11 111 787
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	11 111 787
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	11 111 787
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS</b>	

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**OPERATIONS DE STRUCTURE**

0

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 000 000
Total	16 000 000

L'emprunt de 16 000 000€ est garanti par les sûretés et garanties citées dans les engagements financiers.

Le montant restant du est de 14 400 000 €

**Engagements financiers**Engagements donnés

1- Un Cautionnement solidaire consenti par l'Associé A.D.F dans la limite d'un montant maximum initial de dix-neuf millions deux cent mille euros (19.200.000 EUR) pour un emprunt de 16.000.000 EUR.

2- Un Cautionnement solidaire consenti par l'Associé N.B.F dans la limite d'un montant maximum initial de dix-neuf millions deux cent mille euros (19.200.000 EUR) pour un emprunt de 16.000.000 EUR.

3- Un Nantissement de premier rang : A la sûreté et pour garantir le paiement et le remboursement des obligations garanties, l'emprunteur nantit au profit des Parties Financières la créance représentée par le solde créditeur définitif ou provisoire du Compte de l'Emprunteur (y compris tout intérêt produit).

Les références du Compte de l'Emprunteur (le "Compte Nanti") sont les suivantes :

Teneur de compte : BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES

Désignation du compte : Compte de l'Emprunteur

Références du compte : IBAN : FR76 1680 7005 4236 7536 8121 905

4- Un Nantissement de premier rang de l'ensemble des créances (et de leurs accessoires) détenues ou à détenir par les Associés à l'encontre de l'emprunteur, notamment au titre de tous prêts subordonnés.

5- Un Nantissement de premier rang de l'ensemble des créances (et de leurs accessoires) détenues ou à détenir par l'Emprunteur à l'encontre de ses filiales, notamment au titre de tous avances en compte courant ou prêts intragroupe.

6- Un Nantissement de premier rang par l'Associé ADF et NBF de leur compte-titres ouvert dans les livres de l'emprunteur et sur lequel est crédité, s'agissant de l'Associé ADF, l'intégralité des actions de l'emprunteur qu'il détient, soit UN MILLION CINQ

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CENT MILLE ET UNE (1.500.001) actions de l'emprunteur et s'agissant de l'Associé NBF, NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (999.999) actions de l'emprunteur (étant précisé que le solde des ations de l'emprunteur détenues par l'associé NBF, soit CINQ CENT MILLE (500.000) actions de l'emprunteur, fait l'objet d'un nantissement de compte titres au profit de BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES en garantie de deux prêts d'un montant total en principal d'UN MILLION D'EUROS (1.000.000 EUR) en date du 7 octobre 2020 (le Nantissement Banque Populaire).

7- Une promesse de nantissement par l'associé NBF des titres nantis en vertu du Nantissement Banque Populaire en cas de mainlevée ou de caducité du Nantissement Banque Populaire ou du complet remboursement des prêts garantis par le Nantissement Banque Populaire.

8- Un Nantissement de premier rang par l'Emprunteur de l'intégralité des parts sociales de Beauvisage Santy, de Docks Lyon devenue Racine Carré, de Lyon 6RS, d'Eugène et de Mercure 94 qu'il détient.

9- Un nantissement de premier rang portant sur l'intégralité des parts sociales et créances de BEAUVISAGE et de SANTY

10- Un nantissement de second rang du compte titres financiers sur lequel seront affectées 500 000 actions appartenant à la société NBF numérotées 50 001 à 75 000 et 1 050 001 à 1 525 000 pour l'emprunt souscrit par la société NBF au profit de la BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES pour un prêt équipement standard n°06095747 de 800 000 € sur 36 mois- Acte du 21 novembre 2024.

11- Cautionnement solidaire de 425 000 € de la société au profit du CIC LYONNAISE DE BANQUE en garantie de l'emprunt souscrit par la société FSI 2014 pour la somme de 850 000 € pour une opération de refinancement d'un biens. Echeance de l'emprunt 31 décembre 2026 - Acte du 08 janvier 2025.

Engagements reçus

Caution solidaire consentie par les associés ADF et NBF	19 200 000
Nantissement 1er rang des créances détenues par les Associés	
Nantissement 1er rang de ADF/NBF de leur compte titres concernant l'intégralité des actions de CARRE DOR DEVELOPPEMENT	
Promesse nantissement de NBF des titres nantis en vertu du -	
Nantissement Banque Populaire	
<b>Total</b>	<b>19 200 000</b>

Caution solidaire pour un montant d'emprunt de 16.000.000 EUR.

Le montant du capital restant du au 31 12 2024 est de 14 400 000 EUR

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS SAS AT PARTICIPATIONS 03/24	22 404	100.00	42 920
- SAS SAS COLBERT	1 750	100.00	
- SAS SAS 1850 PARTICIPATIONS	1 851 566	100.00	74 326
- SAS SAS METRE CARRE	326 872	100.00	112 397
- SNC SNC MONT VERDUN	4 633	100.00	3 633
- SNC SNC VIENNE DAMES NOBLES	687	100.00	1 687
- SNC SNC EUGENE	32 475	100.00	31 475
- SAS SAS ISOCIEL	885 792	100.00	829 845
- SAS SAS 1850 INVEST	241 908	100.00	76 908
- SARL SARL DJ IMMOBILIER	169 239	100.00	11 493
- SNC SNC CALUIRE PASTEUR	79 071	100.00	78 071
- SNC TARARE CONVERGENCE (ex BEAUVI	1 000	99.99	
- SCV SCCV SANTY	1 000	99.99	
- SCV SCCV LIMONEST TILLEULS	3 800	99.90	2 800
- SNC SNC SAINT GENIS PLATANES	1 001	99.90	1
- SNC SNC BEAUVISAGE SANTY	529 284	99.90	528 284
- SNC SNC FERNEY COLLEX	1 000	99.00	
- SNC SNC RACINE CARRE	3 501 912	80.00	3 400 042
- SNC SNC LYON 6 RS	78 748	69.90	79 745
- SNC SNC ARISTIDE	153 698	55.00	154 698
- SCV SCCV MERCURE	1 000	53.70	1
- SNC SNC MERCURE 94	84 516	50.10	85 516
- SNC SNC SARTOUX HAUTECOMBE	4 048	50.10	3 048
- SNC SNC TARARE V	7 533	100.00	6 089
- SAS SAS PARC B	730 333	51.00	
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SNC SNC SAINT DIDIER BOIS	7 323	50.00	8 323
- SCV SCCV MOUILLARD 10	783	50.00	1
- SNC SNC CARTERET	25 074	50.00	26 074
- SCV SCCV BASTIE MERMOZ	1 000	50.00	
- SCI SCI FONCIERE DES SEQUOIAS	57 310	50.00	58 310
- SNC SNC SOPHORA	62 072	50.00	63 072
- SAS SAS CAMPUS 38	704 977	45.00	282 260
- SCV SCCV TASSIN 8 MAI	996	40.00	4
- SNC SNC LA NARTELLE	1 000	35.10	
- SAS SAS CARRE BRITANNIA	1 000	33.40	
- SNC SNC ISSA	1 000	30.00	
- SNC SNC NEUVILLE CARNOT	1 000	20.00	
- SAS SAS CACHEMIRE RENTAL 09/24	63 651	20.00	52 651
- SCV SCCV CARRE MAZARD	5 838	20.00	4 839
- SCV SCCV DARDILLY BRUYERE	144 602	10.00	145 602
- SCV SCCV MARIETTON LYON - STE EN	4 952	10.00	5 952
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			
MDCO	13 443 132	0.02%	-133 888
GALLINE 83	2 148	1%	2 699
PGC PROMOTIONS	22 936 778	3.93%	-320 782
TOTAL DES FILIALES NON REPRISES EN A	36 382 058		-451 971